

Avis aux Parisiens, l'IGN collecte des données dans la capitale

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 83 12
06 45 37 45 73
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

Actuellement à Paris, et jusqu'à la fin de l'année, l'IGN collecte des données pour le programme iTowns à l'aide de son véhicule Stéréopolis qui sillonne les rues de la capitale et numérise spatialement l'espace urbain.

Collecte de données

Développé par l'IGN le programme iTowns permet de décrire la ville en trois dimensions à partir de données collectées par un véhicule spécifique, appelé Stéréopolis. Equipé de dispositifs de photographie et de mesures tridimensionnelles, Stéréopolis parcourt l'espace public et le numérise spatialement pour des usages professionnels ou grand public.

Respect de la vie privée

Avant tout traitement, les données collectées sont rendues anonymes par des traitements de floutage automatique des visages et des plaques d'immatriculation. **Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, chacun peut, par le biais d'un formulaire en ligne disponible sur le site internet www.ign.fr/itowns, contacter l'IGN pour exercer un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression d'informations le concernant.**

Plus d'informations sur :
www.ign.fr/itowns



Véhicule Stéréopolis © IGN



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.